

**BAREME OFFICIEL DE REMUNERATION SUR LA GESTION
EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET COMMERCIAL**

■ **HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE**

- ✓ Honoraires gestion courante : 6 % HT
- ✓ Tarif dégressif :

Loyers compris entre 50 000 € et 100 000 €/an/mandat	5 % HT
Loyers compris entre 100 001 € et 150 000 €/an/mandat	4 % HT
Loyers supérieurs à 150 001 €/an/mandat	3 % HT

Les honoraires sont calculés sur la totalité des sommes TTC encaissées

■ **PRESTATIONS PARTICULIERES**

Aide à la déclaration des revenus fonciers :	50 € HT/lot
Honoraires de rédaction de renouvellement de bail	1 mois de loyer HT

■ **VACATION HORAIRES**

Heures ouvrables :	50 € HT
Hors heures ouvrables	100 € HT

HONORAIRES DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

TVA au taux légal de 20 %